









# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPARTIX EPL® (A)

Date de révision:

05/01/2018

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (Sous forme de vapeur d'hydrocarbure total)	CA BC OEL

#### Mesures d'ordre technique

: L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire

: Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

##### Protection des mains

###### Remarques

: Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

##### Protection des yeux

: Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des lunettes protectrices conformes aux normes et règles approuvées doivent être portées.

##### Protection de la peau et du corps

: Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

##### Mesures d'hygiène

: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPARTIX EPL<sup>®</sup> (A)

Date de révision:

05/01/2018

---

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger.  
Se laver à fond après manipulation.

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: type amine
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Sans objet
Point/intervalle de fusion / Point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 93.34 °C (> 200.01 °F) Méthode: vase clos
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1.035 g/cm <sup>3</sup> (23 °C (73 °F)(l))
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: légèrement soluble
Coefficient de partage (n- octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto- inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposi- tion	: Donnée non disponible
Viscosité	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPARTIX EPL<sup>®</sup> (A)

Date de révision:

05/01/2018

---

Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: > 20.5 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
poinds moléculaire	: Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Ce produit est chimiquement stable.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Produits incompatibles	: Donnée non disponible
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.	

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### **Composants:**

#### **1,3,3-triméthyl-N-(2-méthylpropylidène)-5-[(2-méthylpropylidène)amino]cyclohexaneméthylamine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 4,150 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat): > 5,000 mg/kg

#### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Produit:**

Résultat: Irritation de la peau

#### **Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque des lésions oculaires graves.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPARTIX EPL® (A)

Date de révision:

05/01/2018

---

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

Sensibilisation de la peau: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Mutagénéicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**IARC** Sans objet

**NTP** Sans objet

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

---

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **Écotoxicité**

#### **Composants:**

##### **Aspartic ester:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): 66 mg/l  
(Toxicité chronique) Durée d'exposition: 96 d

### **Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **Potentiel bioaccumulatif**

Donnée non disponible

### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et cet conduits d'évacuation.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPARTIX EPL® (A)

Date de révision:

05/01/2018

---

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.
- Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementation nationale

##### TMD (route/train)

Marchandise non dangereuse

#### Réglementations internationales

##### IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

##### Code IMDG

Marchandise non dangereuse

#### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

---

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/01/2018

#### Texte complet d'autres abréviations

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CAS	Chemical Abstracts Service
DNEL	Derived no-effect level
EC50	Half maximal effective concentration
GHS	Globally Harmonized System
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods
LD50	Median lethal dosis (the amount of a material, given all at once, which causes the death of 50% (one half) of a group of test animals)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPARTIX EPL® (A)

Date de révision:

05/01/2018

---

LC50	Median lethal concentration (concentrations of the chemical in air that kills 50% of the test animals during the observation period)
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution from Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978
OEL	Occupational Exposure Limit
PBT	Persistent, bioaccumulative and toxic
PNEC	Predicted no effect concentration
REACH	Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency
SVHC	Substances of Very High Concern
vPvB	Very persistent and very bioaccumulative